

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 02 AOUT 2018.



Présents : Mmes : AVEZARD Brigitte, SCHROEDER Marie-Lise, MASSON Séverine,
MM : BEEUWSAERT Michel, DARMOIS Jean-François, JUBLLOT Alain, DELAGE Jean-Michel, MOUA Daniel et GROTTTO Mario.

Absents ayant donné pouvoir : LE HARDY Nathalie à SCHROEDER Marie-Lise, TERRASSE Dominique à DARMOIS Jean-François et PERRENOUD Linda à BEEUWSAERT Michel.

Absents excusés : BERNARD Gemma, BOURDALLE Catherine et GORECKI Fabrice

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 02 juillet 2018.

Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance.

Les décisions suivantes ont été entérinées :

⇒ Approbation de la convention de mise à disposition de services par la commune à la communauté des communes giennaises.

⇒ Détermination du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune.

⇒ Point financier : La balance générale de la commune et du service des eaux montre un excédent permettant de réaliser les travaux prévus.

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS ET ACTIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

Monsieur le Maire informe :

- Le vendredi 3 août à 16h00 se déroulera la commission d'appel d'offres qui attribuera les différents lots parmi les 10 du marché.
- Epareuse : un nouveau prestataire, ETA Bourgeois, officie sur la commune pour les travaux d'élagage et de fauchage des communaux gérés par la CDCG.
- La fresque sur le mur rue du vieux bourg sera réalisée au mois d'août, elle devrait représenter 2 vignettes ; l'une la forêt et la Loire, l'autre les enfants et l'école entre ces 2 vignettes sera dessiné un panneau de d'agglomération de Nevoit en trompe l'œil.
- Stade municipal : les tuyauteries des vestiaires et autres ont été détériorées par le gel en février. Le conseil municipal décide de les remettre en état de fonctionnement en les modernisant. L'entreprise ROUSSEAU effectuera les travaux en septembre.
Les radiateurs électriques actuels (grilles pains) sont à changer. Le travail sera effectué en régie.
- Calendrier du conseil municipal : le prochain conseil se déroulera le 1^{er} octobre et sans changement le dernier est fixé au 10 décembre 2018.
- En 2019, les élections européennes auront lieu le 26 mai. Scrutin à un tour.
- Bibliothèque : les dernières informations suite à la réunion de juillet ont été rapportées.
- Aire de grand passage : le conseil après avoir discuté suite aux informations données, décide de poursuivre l'action et agira en fonction de l'analyse que sont en train d'effectuer les avocats. Un conseil municipal express sera peut-être nécessaire entre les dates des prochaines réunions.

- **Informations diverses :**

Monsieur JUBLLOT :

- S'oppose fermement à la mise en place des chicanes route de Gien. Seuls pour lui, des feux tricolores permettraient de réduire la vitesse.
Un questionnaire sera adressé à une partie du village (le bourg) pour connaître l'avis des habitants sur ce sujet.

Mesdames AVEZARD et LE HARDY :

- Propose de mettre en place l'action « OCTOBRE ROSE » dans le cadre de la mobilisation pour le dépistage du cancer du sein. Quelques achats seront nécessaires pour réaliser cette manifestation.

La séance est levée à 20h00.

Le prochain conseil aura lieu le 01 octobre 2018 à 18h30.

Le Maire,
Michel BEEUWSAERT.